

1. Présentation du projet

L'objectif du projet de rallye inter école est de permettre une rencontre et de réaliser une passerelle entre les CM2, futurs collégiens, avant leur rentrée scolaire de septembre, avec les collégiens actuels.

Le projet est proposé aux élèves de CM2 et de 6ème de toutes les écoles de Saint André (Curie Ferry, La Fontaine, La Cessoie, Saint Joseph et Jean Moulin), en lien avec les différentes écoles et associations de parents d'élèves.

L'organisation de cette journée sera assurée par l'Association Des Parents d'Elèves du groupe Schuman, dans le cadre d'un projet présenté au Projet Educatif Local en 2012, en lien avec la commune, l'inspection académique et l'école Curie Ferry.

La première édition s'est déroulée le 25 mai 2013 et a remporté un vif succès, aussi bien du point de vue des enfants participants, que des adultes encadrants et des associations partenaires.

2. Edition 2015 : Programme de la journée

8h00

Accueil des participants et Cérémonie d'Ouverture

- Présentation de la journée et des ateliers
- Constitution des équipes Distribution des T-shirts (une couleur par équipe) Choix du nom de l'équipe - Distribution du carnet de bord de la journée
- Présentation du règlement et des équipes

Première épreuve sur le site

9h00 - 12h00 Participation aux ateliers de la matinée

A partir de 12h Repas





Après le repas Participation aux ateliers de l'après midi

17h45 Ultime épreuve

Classement, remise du trophée

Cérémonie de clôture - Verre de l'amitié

3. Les participants (enfants et encadrants)

Chaque école est destinataire du projet proposé par l'ADPE et invitée à la réunion de présentation du 19 mars. Les différentes associations de parents d'élèves, invitées également, pourront relayer le projet dans leur école et animer un atelier si elles le souhaitent.

Les fiches d'inscription seront transmises aux écoles **au plus tard le 30 mars 2015.** Les enfants pourront ainsi prévoir leur participation, la création de leur équipe de 4 enfants.

Cette année deux équipes de 4 enfants se rejoindront pour former des équipes de 8 enfants. Un maximum de 20 équipes sera constitué.

Ce projet a pour objectif de faire participer les élèves et CM2 et de 6^{ème}, mais également de solliciter la participation de leurs proches pour l'encadrement. En effet, la **participation d'au moins un adulte par équipe** sera nécessaire pour l'encadrement du groupe.

Les fiches d'inscription dûment complétées, pour les équipes d'enfants et pour les parrains, seront collectées par les membres de l'ADPE au plus tard pour le 17 avril 2015.

L'inscription des enfants et des encadrants équivaut à un engagement moral à respecter par la présence le jour de la manifestation.

4. Les associations partenaires

Les différentes associations de Saint André sont sollicitées pour animer un atelier sur un créneau minimum d'une demi journée, à définir en fonction de ses disponibilités. Pour le bon déroulement de la journée un **minimum de 10 ateliers** est nécessaire. L'objectif est de proposer des ateliers les plus variés possibles.

La confirmation de participation de l'association est à transmettre au plus tard le 1er avril 2015.





Une fiche atelier est à compléter par chaque association, reprenant la description de l'épreuve qu'elle propose, le lieu et le créneau horaire sur lequel elle peut l'organiser, la durée et l'épreuve et les modalités d'organisation, ainsi que le matériel nécessaire le cas échéant.

La fiche atelier dûment complétée par l'association sera ensuite à transmettre pour le 7 avril 2014.

Chaque association animera son atelier avec l'ensemble des groupes et procédera à la réalisation de l'épreuve proposée.

Une grille de notation sera à compléter lors de chaque passage (de 1 à 5 points), en fonction de critères établis par l'association, et à remettre à l'organisation pour permettre le classement final (tous critères, relevant de l'activité proposée, gagnant de l'épreuve, esprit d'équipe, motivation, ...).

L'association aura également à attester de l'assurance de son association (attestation à fournir ou document joint à compléter).

5. Le rôle de l'ADPE

L'ADPE propose cette action à différents partenaires associatifs, ainsi qu'aux associations de parents d'élèves des autres écoles de Saint André. Elle fera également le lien de la ville concernant les différents besoins pour cet évènement.

L'ADPE recensera les participants et établira le planning de la journée, sur la base des fiches projet recueillies de la part des associations et du nombre d'équipes constituées.

Cette année nous envisageons à nouveau de réaliser un Flash Mob, qui sera filmé et diffusé sur le site de l'ADPE, et utilisé dans le cadre des activités de l'association.

Une ultime épreuve sera organisée lors du retour de tous les participants sur le site Ferry, avec une présentation devant un jury

L'ADPE assurera une présence continue sur le site Ferry et proposera toute la journée des boissons et des collations aux équipes.

Les bénévoles de l'association encadreront l'ensemble de la journée, coordonneront les différentes épreuves et seront présents sur les différents sites, pour un bon déroulement de la manifestation.

L'ADPE prendra en charge également, avec le soutien de la mairie, l'organisation des repas et collations, ainsi que du verre de l'amitié.





Une présentation générale de l'organisation de la manifestation se déroulera courant mai :

- pour les associations (présentation de l'organisation de la journée et des différentes associations participantes)
- pour les adultes encadrants (présentation des associations partenaires, présentation des équipes et différents sites, nombre de participants, rôle de chacun, cadre de la journée, ...)

Cette journée ne pourra se dérouler sans le soutien de tous !

